



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 septembre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE SEPT SEPTEMBRE à 14 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port, en salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.
Daniel PAUSE, 5ème Vice-Président.**

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 9
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_091_BC_11
*Plan de financement pour la mise en
œuvre du programme 2023/2024 de
surveillance et d'entretien des
systèmes d'endiguement du TCO -
demande de subvention Fonds Vert*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

Nombre de votants : 13

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
30 août 2023

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/09/2023

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023_091_BC_11 : PLAN DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2023/2024 DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT DU TCO - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

Le Président de séance expose :

Contexte

Le territoire du TCO comporte 20 ravines équipées d'ouvrages de protections contre les inondations. Ces ouvrages représentent un **linéaire global de 29 km** et ont été classés par les services de l'État (2015) en différentes classes B, C et D.

Le TCO est en responsabilité de 3 systèmes d'endiguement (SE) de classe B (route digue de Saint-Paul, SE de la Rivière des Galets (RDG) et SE de l'Ermitage) et de 4 autres systèmes de classe C qui sont en cours de régularisation (ravine des Lataniers et ravine Balthazar sur la Commune de La Possession, ravines Grand Etang et Petit Etang et ravine La Fontaine sur la Commune de Saint-Leu).

La collectivité au travers de la mise en œuvre des différents PAPI RDG / PAPI ESB et PAPI d'intention de St Paul, ainsi que pour la protection des personnes et des biens, met en œuvre des actions pour l'entretien régulier et la surveillance des ouvrages sur l'ensemble de son territoire.

Présentation des opérations

Les opérations envisagées dans la demande de financement pour la période 2023-2024 se décomposent en 2 volets :

- Le premier volet de la demande concerne des **opérations d'entretien** définies par nos bureaux d'études prestataires suite aux visites simplifiées opérées sur l'ensemble des ouvrages d'endiguement du TCO après le passage du cyclone BATSIRAI en Mars 2022. Il s'agit de réparations diverses, défrichage/nettoyage au droit des ouvrages ou recalibrage.
- Un second volet consiste à mener une **étude de définition des méthodes et moyens de télésurveillance des niveaux d'eau** sur les systèmes d'endiguement ou aménagements hydrauliques du TCO en vue d'acquérir du matériel de surveillance et d'améliorer l'organisation du TCO en période de gestion de crise.

Certaines de ces opérations s'inscrivent dans les actions des PAPI de Saint-Paul et de la Rivière des Galets, car elles sont de nature à optimiser la surveillance des ouvrages mais aussi à limiter le développement de la végétation et réduire le risque d'embâcles.

Calendrier prévisionnel

Échéancier de l'opération :

Travaux d'entretien du SE Ermitage	Mai 2023 à Décembre 2024
Travaux d'entretien du SE Route Digue	Septembre 2023 à Décembre 2024
Travaux d'entretien du SE Rivière des Galets	Juin 2023 à Septembre 2024
Travaux d'entretien des SE classe C	Mai 2023 à Décembre 2024
Étude générale pour la surveillance des niveaux d'eau sur les SE.	Octobre 2023 à Juin 2024

Subvention Fonds vert

Le programme d'entretien des SE et l'étude générale de la mise en place d'une télésurveillance des ouvrages et niveau d'eau sont éligibles à l'axe 2 - A4 (Soutien aux dépenses de fonctionnement courant du système d'endiguement et soutien à la création de zones d'expansion de crues susceptibles de réduire la pression sur les ouvrages hydrauliques concernés...).

Plan de financement prévisionnel

Le coût global du programme d'entretien et de surveillance des différents systèmes d'endiguement a été évalué à 1 130 954 € pour 2023 et 2024.

Le plan de financement prévisionnel, sous réserve de l'attribution de la subvention Fonds Vert, est le suivant :

<i>Origines</i>	Montant (en €)	% sur le coût prévisionnel HT
1 - AIDES PUBLIQUES		
Crédits européens (Feder)		
Office Français de la Biodiversité (OFB)		
Conseil régional		
Conseil départemental		
État – Fonds Vert	565 500 € HT	50 %
État – autres subventions		
Total AIDES PUBLIQUES	565 500 € HT	50 %
2 - AUTOFINANCEMENT		
Emprunts		
Ressources propres	565 454 € HT	50 %
Total AUTOFINANCEMENT	565 454 € HT	50 %
Total général (1 + 2) HT	1 130 954 € HT	100 %

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 24/08/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 13/07/2023.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **APPROUVER** le plan de financement provisoire du programme 2023/2024 pour la surveillance et l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations ;
- **AUTORISER** le Président à signer tous les actes liés à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
 Le Président de séance
 Daniel PAUSE
 5ème Vice-Président